

**Procès-verbal des délibérations du  
Conseil du Village de Val-David**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 16 décembre 2019 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 20 h 26.

**SONT PRÉSENTS**

Madame la mairesse	Kathy Poulin
Monsieur le conseiller	Jean-François Giasson (District 1)
Monsieur le conseiller	Mathieu Bouthillette (District 3)
Monsieur le conseiller	Guy Séguin (District 4)
Monsieur le conseiller	Carl De Montigny (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

**EST ABSENTE**

Madame la conseillère	Dominique Forget (District 2)
-----------------------	-------------------------------

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Kathy Poulin.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

Madame Sophie Charpentier	Directrice et secrétaire trésorière
Me Carl Lebel	Directeur des affaires juridiques

\*\*\*\*\*

- 1** Ouverture de la séance et vérification du quorum
  - 1.1** Constatation de la régularité de la séance du conseil
  - 1.2** Adoption de l'ordre du jour de la deuxième séance extraordinaire du 16 décembre 2019
  - 1.3** Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 2** Avis de motion
  - 2.1** Avis de motion - Règlement 729-2020 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2020
- 3** Projets de règlements
  - 3.1** Présentation et adoption - Projet de règlement numéro 729-2020 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2020
- 4** Période de questions
- 5** Levée de la séance

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance à 20 h 26 et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

#### 1.1 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

19-12-362

#### 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Giasson

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la deuxième séance extraordinaire du 16 décembre 2019, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes dans la salle s'expriment sur les sujets spécifiques à l'ordre du jour.

### 2 AVIS DE MOTION

19-12-363

#### 2.1 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 729-2020 ÉTABLISSANT LA TAXATION, LA TARIFICATION ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le conseiller Guy Séguin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une prochaine séance, le futur règlement 729-2020 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2020.

Le projet est présenté et déposé séance tenante.

**Procès-verbal des délibérations du  
Conseil du Village de Val-David**

**3 PROJETS DE RÈGLEMENTS**

19-12-364

**3.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 729-2020 ÉTABLISSANT LA TAXATION, LA  
TARIFICATION ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE  
2020**

**ATTENDU** le dépôt et la présentation par la directrice générale et secrétaire-trésorière du projet de règlement numéro 729-2020 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2020;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**D'ADOPTER** le projet de règlement numéro 729-2020 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2020.

**ADOPTÉE**

**4 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

19-12-365

**5 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame la mairesse Kathy Poulin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**DE LEVER** la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 à 20 h 40.

**ADOPTÉE**

(Signé Kathy Poulin)

(Signé Sophie Charpentier)

---

**Kathy Poulin**  
Mairesse et présidente  
d'assemblée

---

**Sophie Charpentier**  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière